

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Bismi l-Lahi r-Rahmani r-Rahim

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Louanges à Allah Seigneur des mondes,
que Allah honore et élève davantage en degrés
notre maître Mouhammad et qu'Il préserve.
sa communauté de ce que le Prophète craint pour elle*

Khoutbah n°991

Le vendredi 21 septembre 2018 correspondant au 11 *Al-Mouharram* 1440 de l'Hégire

Les causes pour gagner le Pardon

Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadi r-raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-Ladhina 'amanou ttaqou l-Lah.

La louange est à *Allah*, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous recherchons Son Pardon et nous faisons le repentir à Lui. Nous demandons à ce que *Allah* nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que *Allah* guide, nul ne l'égare et celui que *Allah* égare, nul ne le guide. Et je témoigne qu'il n'est de dieu que *Allah*, Lui Seul, Il est l'Unique, Il n'a pas d'associé, Il n'a pas de semblable, ni d'égal, ni d'équivalent, Celui Qui n'est sujet ni aux formes, ni à l'image, ni aux organes. Il est Celui Qui a la divinité, Celui Qui pardonne les péchés, Celui Qui n'a besoin d'aucune chose alors que toute chose a besoin de Lui. Je témoigne que notre maître, notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie *Mouhammad*, est Son esclave et Son messenger, celui qu'Il a élu et qu'Il agréé le plus. Il a bien transmis le message, il s'est acquitté de ce qui lui a été confié, il a porté conseil à la communauté, que *Allah* l'honore et l'élève davantage en degré, par une invocation par laquelle nous espérons que nos besoins soient comblés et nos tourments dissipés, et que nous soyons protégés du mal de nos ennemis, et qu'Il préserve sa communauté, ainsi que ses compagnons bons et purs, sa famille et tous ceux qui l'ont suivi.

¹ Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'yy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy, Al-Qadir*, Lui Qui dit dans un verset explicite de Son livre Honoré :

﴿ الْحَجُّ أَشْهُرٌ مَّعْلُومَاتٌ فَمَنْ فَرَضَ فِيهِنَّ الْحَجَّ فَلَا رَفَثَ وَلَا فُسُوقَ وَلَا جِدَالَ فِي الْحَجِّ وَمَا تَفَعَّلُوا مِنْ خَيْرٍ يَعْلَمَهُ اللَّهُ وَتَزَوَّدُوا فَإِنَّ خَيْرَ الزَّادِ التَّقْوَىٰ وَاتَّقُونِ يَا أُولِيَ الْأَلْبَابِ ﴿١٩٧﴾ ﴾

[*Sourat Al-Baqarah/197*] ce qui signifie : « **Le pèlerinage est à accomplir dans des mois bien définis, si quelqu'un entre en rituel de pèlerinage en ces mois-là, qu'il s'abstienne de tout rapport et qu'il ne commette aucun grand péché ni ne tienne de débat inutile pendant le pèlerinage. Quel que soit le bien que vous accomplissiez, *Allah* le sait ; faites des provisions ! Certes la meilleure des provisions c'est la piété ; et faites preuve de piété à l'égard de *Allah*, vous qui êtes dotés de raison.** »

Mes frères de foi, celui qui a la raison saine est celui qui prépare des provisions pour le jour du Jugement et la meilleure des provisions est la piété. La piété, mes frères de foi, c'est d'accomplir les obligations et d'éviter les péchés. Accomplir ce que *Allah* nous a ordonné de faire et délaisser ce que *Allah* nous a interdit. C'est cela la piété. C'est ainsi que la personne devient pieuse. C'est ainsi, mes frères de foi que la personne sera au nombre des sauvés au jour du jugement. Celui qui persévère sur la piété jusqu'à la mort, *Allah* le fait entrer au Paradis sans châtement. Il profitera d'une félicité sans fin.

Mes frères de foi, peu d'entre nous sont ceux qui évitent les péchés mais celui qui est doté de raison, c'est celui qui s'empresse de se repentir de ses péchés, qui s'empresse pour gagner le pardon de son Créateur et notre Seigneur est Celui Qui pardonne et Qui est miséricordieux.

Il est rapporté du Messager de *Allah* dans ce qu'à rapporté *At-Tirmidhiyy*, *hadith* qu'il a jugé *haçan*, que *Allah ta^ala* dit dans le *hadith qoudsiyy* :

((يا ابنَ آدَمَ إِنَّكَ مَا دَعَوْتَنِي وَرَجَوْتَنِي عَفَرْتُ لَكَ عَلَىٰ مَا كَانَ مِنْكَ وَلَا أُبَالِي، يَا ابْنَ آدَمَ لَوْ بَلَغَتْ ذُنُوبُكَ عَنَانَ السَّمَاءِ ثُمَّ اسْتَغْفَرْتَنِي عَفَرْتُ لَكَ وَلَا أُبَالِي، يَا ابْنَ آدَمَ لَوْ أَتَيْتَنِي بِقُرَابِ الْأَرْضِ خَطَايَا ثُمَّ لَقَيْتَنِي لَا تَشْرِكُ بِي شَيْئًا لِأَتَيْتَكَ بِقُرَابِهَا مَغْفِرَةً))

ce qui signifie : « **Ô toi, fils de 'Adam, tant que tu M'invoques et que tu espères Mon pardon, Je te pardonne quels que soient tes actes ; et Je n'en tiens pas compte.**

Ô toi, fils de 'Adam, même si tes péchés atteignaient les hauteurs du ciel et que tu me demandais de te pardonner, alors Je te pardonnerais.

Ô toi, fils de 'Adam, même si tu venais au Jour du jugement avec une terre de péchés et sans toutefois M'attribuer d'associé, alors Je te donnerais autant de pardon. »

Prêtez donc attention, mes frères de foi, à ce qui est parvenu dans ce *hadith qoudsiyy*, qui signifie : « **même si tu venais au Jour du jugement avec une terre de péchés et sans**

toutefois M'attribuer d'associé, alors Je te donnerais autant de pardon ». En effet, le plus grand droit que *Allah* a sur Ses esclaves, c'est de croire en Son Unicité et de ne pas Lui attribuer d'associé car attribuer un associé à *Allah* c'est le plus grave des péchés que puisse commettre l'esclave. C'est le péché que *Allah* ne pardonne pas et Il pardonne moins que cela à qui Il veut. *Allah tabaraka wa ta^ala* dit :

﴿ إِنَّ اللَّهَ لَا يَغْفِرُ أَنْ يُشْرَكَ بِهِ وَيَغْفِرُ مَا دُونَ ذَلِكَ لِمَنْ يَشَاءُ ﴾ (٤٨)

[*Sourat An-Niqa'* / 48] ce qui signifie : « **Certes, Allah ne pardonne pas qu'on adore autre que Lui et il pardonne ce qui est en deçà à qui Il veut** »

Et *Allah ta^ala* dit dans le *Qour'an* éminent :

﴿ إِنَّ الَّذِينَ كَفَرُوا وَصَدُّوا عَنْ سَبِيلِ اللَّهِ ثُمَّ مَاتُوا وَهُمْ كُفَّارٌ فَلَنْ يَغْفِرَ اللَّهُ لَهُمْ ﴾ (٣١)

[*Sourat Mouhammad/ 34*] ce qui signifie : « **Certes, ceux qui ont mécréu et qui ont empêché les gens d'entrer en Islam, puis sont morts en étant mécréants, Dieu ne leur pardonne pas.** »

La mécréance sous toutes ses formes est le péché que *Allah* ne pardonne pas c'est-à-dire pour celui qui reste sur ce péché jusqu'à la mort ou jusqu'à un état de perte de tout espoir de vie, comme en voyant l'ange de la mort et les anges du châtiment ou d'être dans une noyade, de sorte à avoir la certitude d'être arrivé à la mort.

Mon frère croyant, remercie *Allah* pour le plus grand et le plus éminent des bienfaits Qu'Il t'a accordé à savoir l'Islam et la Foi. Persévère sur cette religion éminente, la religion de l'Islam qu'a amené tous les Prophètes et que *Allah* a agréé pour Ses esclaves. Empresses-toi de profiter des actes de mérite. Prend les causes du pardon, empresse-toi pour te repentir sans retarder et sans persister sur le péché. Notre Seigneur honoré dit :

﴿ وَالَّذِينَ إِذَا فَعَلُوا فَحِشَةً أَوْ ظَلَمُوا أَنْفُسَهُمْ ذَكَرُوا اللَّهَ فَاسْتَغْفَرُوا لِذُنُوبِهِمْ وَمَنْ يَغْفِرَ اللَّهُ لَهُ إِلَّا اللَّهُ وَلَمْ يُصِرُّوا عَلَىٰ مَا فَعَلُوا وَهُمْ يَعْلَمُونَ ﴾ (١٣٥)

[*Sourat 'Ali-Imran 135*] ce qui signifie : « **Et ceux qui lorsqu'ils commettent un péché ou qui ont été injustes envers eux-mêmes, ils évoquent Allah, ils demandent pardon pour leurs péchés et qui d'autre que Allah pardonne le péché et qui ne persistent pas sur ce qu'ils ont commis alors qu'ils le savent.** »

La porte du pardon, mes frères de foi est large. Elle n'est pas limitée au pèlerinage même si le pèlerinage a une grande faveur à ce sujet. Une faveur que ni la prière, ni le jeûne, ni la *zakat* n'ont. A savoir que le pèlerinage *mabrou* expie les grands et les petits péchés, preuve en est la parole du Prophète :

((مَنْ حَجَّ فَلَمْ يَرُفْ وَلَمْ يَفْسُقْ خَرَجَ مِنْ ذُنُوبِهِ كَيَوْمِ وَلَدَتْهُ أُمُّهُ))

ce qui signifie : « **Celui qui accomplit le pèlerinage en s'étant gardé de tout rapport et de tout grand péché durant son pèlerinage sortira de son pèlerinage comme au jour où sa mère l'a mis au monde.** »

Contrairement aux cinq prières, à la *zakaat* et au jeûne qui n'expient pas les grands péchés même si le degré des cinq prières dans la religion est plus élevé que le degré du pèlerinage.

Bonheur donc à celui à qui *Allah* a facilité le pèlerinage en cette année. Quant à ceux à qui cela n'a pas été facilité, nous lui disons que les portes du pardon sont nombreuses, les portes du bien sont nombreuses. Le Messager de *Allah*, que *Allah* l'honore et l'élève davantage en degré a dit :

((مَا مِنْ أَمْرٍ مُسْلِمٍ تَحَضَّرَهُ صَلَاةٌ مَكْتُوبَةٌ فَيُحْسِنُ وُضُوءَهَا وَخُشُوعَهَا وَرُكُوعَهَا إِلَّا كَانَتْ كَفَّارَةً لِمَا قَبْلَهَا مِنَ الذُّنُوبِ مَا لَمْ تُؤْتِ كَبِيرَةً وَذَلِكَ الدَّهْرَ كُلَّهُ))

ce qui signifie : « **Il n'y a pas un seul musulman qui vient pour une prière obligatoire, qui accomplit parfaitement son woudou', son khouchou^, ses inclinations sans que cette prière soit une cause d'expiation pour les péchés antérieurs tant qu'il n'a pas commis de grand péché et ceci pour toute sa vie.** »

Et le Prophète a dit également :

((أَرَأَيْتُمْ لَوْ أَنَّ نَهْرًا بِبَابِ أَحَدِكُمْ يَغْتَسِلُ مِنْهُ كُلَّ يَوْمٍ خَمْسَ مَرَّاتٍ هَلْ يَبْقَى مِنْ دَرَنِهِ شَيْءٌ))

ce qui signifie : « **Voyez-vous, s'il y avait une rivière dans laquelle l'un d'entre vous se lavait cinq fois par jour, resterait-il sur lui la moindre crasse ?!** »

Ils ont répondu : « **Non, il ne resterait sur lui aucune crasse.** » C'est alors que le Messager a dit :

((فَذَلِكَ مَثَلُ الصَّلَوَاتِ الْخَمْسِ يَمْحُو اللَّهُ بِهِنَ الْخَطَايَا))

[rapporté par *Al-Boukhariyy* et *Mousslim*] ce qui signifie : « **C'est là l'exemple des cinq prières grâces auxquelles Allah efface les péchés** » c'est-à-dire les petits péchés.

Mon frère croyant, rappelle-toi que *Allah* est Celui Qui accorde le pardon avec largesse et que par Sa Grâce et Sa générosité, Il a fait qu'il y ait des causes pour gagner le Pardon. Et *Allah* est Celui Qui rétribue largement pour peu d'acte. De simples paroles faciles à dire, si tu les dis dans le marché, on espère que tu aies une grande récompense :

((لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ يُحْيِي وَيُمِيتُ وَهُوَ حَيٌّ لَا يَمُوتُ بِيَدِهِ الْخَيْرُ وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ))

« *La 'ilaha 'illa l-Lah ; wahdahou la charika l-Lah ;lahou l-moulkou wa lahou l-hamd, youhyi wa youmit ; wa houwa hayoun la yamout biyadihi l-khayr, wa houwa ^ala koulli chay'in qadir* ».

Il est parvenu dans le *hadith* que celui qui récite cette parole d'évocation quand il est dans le marché, *Allah* lui fait écrire mille mille bonnes actions et Il lui pardonne mille mille mauvaises actions. Mille mille c'est-à-dire un million. Et la Grâce est à *Allah* le Seigneur des mondes pour Ses bienfaits.

Mes frères de foi, quelqu'un pourrait se poser la question et il se dit : « *j'ai passé un certain temps de ma vie et les souffles que je prends sont tels des pas qui me rapproche de mon terme et j'ai commis beaucoup de péchés, comment pourrais-je me rattraper ?* » La réponse c'est que *Allah ta'ala* dit :

﴿ إِنَّمَا التَّوْبَةُ عَلَى اللَّهِ لِلَّذِينَ يَعْمَلُونَ السُّوءَ بِجَهَالَةٍ ثُمَّ يَتُوبُونَ مِنْ قَرِيبٍ ﴾

[*Sourat An-Niça'* / 17] ce qui signifie : « ***Allah* accepte le repentir de ceux qui font le mal par manque de sagesse ; et qui se repentent assez tôt** [tant que le repentir est accepté]. »

Empressez-vous donc au pardon de votre Seigneur, celui qui fait le repentir d'un péché est semblable à celui qui ne l'a pas commis.

Mes bien-aimés, il n'y a pas d'autre voie pour le bien et la sauvegarde si ce n'est en suivant les traces du Prophète élu. Et la personne ne pourra suivre les traces du Messager de *Allah* qu'en ayant appris sa voie. Il n'y a pas moyen d'apprendre sa voie qui sauve qu'en apprenant la Science de la Religion. Pour cela, le *Chaykh ^Abdou l-Lah Al-Harariyy*, que *Allah* lui fasse miséricorde a dit :

"عِلْمُ الدِّينِ حَيَاةُ الْإِسْلَامِ"

« *La science de la religion, c'est la vie de l'Islam* »

Alors attachez-vous à la Science de la Religion pour apprendre ce qui est licite et ce qui est interdit et pour reconnaître quels sont les péchés pour les éviter et pour faire le repentir si vous les avez commis, avant que ne vous surprenne l'ange de la mort *^Azra'il*.

Et sachez que le Messager de *Allah* a dit :

((مَنْ قَالَ حِينَ يُصْبِحُ رَضِيْتُ بِاللَّهِ رَبًّا وَبِالْإِسْلَامِ دِينًا وَبِمُحَمَّدٍ نَبِيًّا فَأَنَا الزَّعِيمُ فَأَنَا الزَّعِيمُ
لَا خُذْنَ بِيَدِهِ حَتَّى أُدْخِلَهُ الْجَنَّةَ))

[Rapporté par *At-Tabaraniyy*] ce qui signifie : « ***Celui qui dit le matin : « Raditou bi l-Lahi rabba wa bil-'Islami dina wa bi Mouhammadin n-nabiyya* », je suis garant, je le prendrais par la main et je le ferais entrer au paradis.**»

Celui donc qui dit cette phrase chaque matin même une seule fois, il obtiendra cette grande récompense, grâce à cette phrase qui est facile à dire, sans fatigue. Alors empressez-vous et accourez mes bien-aimés honorables pour entrer par les portes du bien et pour demander le Pardon de la part de *Allah Al-^Adhim, Al-Ghaffar*.

Seigneur accorde-nous le pardon pour nos péchés, fais nous miséricorde, Toi Qui accorde le Pardon avec largesse, ô Toi le Seigneur des Mondes.

Après avoir dit mes propos, je demande à ce que *Allah* me pardonne ainsi qu'à vous.

Second Discours² :

*Al-hamdou lil-Lahi wassalatou wassalamou ^ala sayyidina Mouhammadir-raçouli l-Lah ;
ya 'ayouha l-Ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iy* pour ceux qui serait amené à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.